

2019-1709
2019-10-28

Insecticide du Groupe 11

Larvicide Biologique
VectoBac 200G
Granules

RESTREINT

GARANTIE: *Bacillus thuringiensis* var. *israelensis*, sérotype H-14, souche AM 65-52, 200 unités toxiques internationales (UTI) par milligramme (0,2 milliard UTI/kg)

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
SENSIBILISANT POTENTIEL
ATTENTION IRRITANT OCULAIRE

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 18158 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET:

Numéro de lot :

Date de fabrication :

Titulaire d'enregistrement:
Valent BioSciences LLC
870 Technology Way
Libertyville, Illinois 60048, É-U
1-800-323-9597

Agent canadien:
Valent Canada Inc.
201-203 Hanlon Creek Blvd
Guelph, Ontario N1C 0A1

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DU PERSONNEL NON AUTORISÉ
PEUT CAUSER UNE SENSIBILISATION
ATTENTION IRRITANT OCULAIRE

Éviter le contact du produit avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de respirer les poussières ou le brouillard de pulvérisation. Porter des vêtements longs (chemise et pantalon), des gants imperméables, des souliers et des bas, des lunettes de sécurité et un appareil respiratoire NIOSH approuvé muni d'un filtre N-95, R-95 ou P-95 pour les produits biologiques lors de la manipulation, du mélange/chargement ou lors de l'épandage du produit et des tâches de nettoyage/réparation. Les applicateurs peuvent enlever les gants, les lunettes de sécurité et l'appareil respiratoire si la conception et le type d'appareil de pulvérisation diminuent l'exposition à un niveau négligeable (c.-à-d. applicateur au dos muni de tiges permettant une application du produit directement au-dessus de la surface de l'eau). Bien se laver à l'eau savonneuse après avoir manipulé le produit. Enlever les vêtements contaminés et bien les laver

2019-1709
2019-10-28

avant de les porter à nouveau.

PREMIERS SOINS	
En cas de contact avec la peau ou les vêtements	Rincer immédiatement la peau à grande eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver séparément avant de les porter à nouveau. En cas d'irritation grave ou persistante, consulter un médecin.
En cas de contact avec les yeux	Garder les paupières écartées et rincer lentement et doucement avec de l'eau. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes et continuer de rincer l'oeil. En cas d'irritation grave ou persistante consulter un médecin.
En cas d'inhalation	Déplacer la personne vers une source d'air frais. Pratiquer la respiration artificielle ou besoin et consulter un médecin.
En cas d'ingestion	Rincer la bouche et la gorge avec une grand quantité d'eau. NE PAS faire vomir. Appeler un médecin ou un centre antipoison immédiatement. NE RIEN administrer par la bouche à une personne inconsciente.
En général	Obtenir de l'aide médicale immédiatement si une irritation ou des symptômes de toxicité apparaissent et persistent, ou s'ils sont sévères. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE

Pour assurer sa pureté et sa performance, VectoBac 200G doit être entreposé dans son contenant d'origine à 0 ° C - 25 ° C et être utilisé dans les 24 mois de la date de fabrication.

ÉLIMINATION:

Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

2019-1709

2019-10-28

NATURE DE LA RESTRICTION: Ce produit doit être employé strictement selon le mode d'emploi autorisé. S'informer auprès des autorités provinciales pour vérifier si un permis d'utilisation est requis.

MODE D'EMPLOI MOUSTIQUES

Habitat: Les étendues d'eau stagnante

Étendues temporaires et permanentes dans les prés et les boisés, les fossés d'irrigation ou de rues, les marécages ou les estuaires, les étendues d'eau adjacentes à de l'eau contenant des poissons, les bassins collecteurs et les égouts.

Taux d'application recommandé : 3 – 10 kg/ha* (0,3 – 1,0) g/m²)

*Augmenter ce taux dans les eaux profondes et/ou polluées et lorsque la majorité des larves sont à la fin du 3^e et au 4^e larvaire.

Appliquer le taux recommandé à l'aide de l'équipement conventionnel utilisé pour l'épandage par voie aérienne ou par voie de terre. Une couverture uniforme est nécessaire pour optimiser les résultats.

Prévoir 3 à 14 jours entre les applications. On déterminera la fréquence des applications par une surveillance appropriée. Le larvicide biologique VectoBac 200G n'a pas d'effet sur les prédateurs et les parasites invertébrés aquatiques qui ne se nourrissent pas par filtration. Par conséquent, la période de démoustication peut être prolongée grâce à ces ennemis naturels qui contribuent à maintenir la population de moustiques à un niveau acceptable.

APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE:

Appliquer seulement à l'aide d'un équipement d'aéronef à voilure fixe ou à air rotatif ayant été calibré pour fonctionner dans les conditions atmosphériques de la région, aux doses et aux conditions de la présente étiquette.

Les doses de l'étiquette, les conditions et les précautions sont spécifiques au produit. Appliquer seulement à la dose recommandée sur cette étiquette, pour une application par voie aérienne. Lorsqu'aucune dose, pour un usage spécifique, n'est recommandée pour une application par voie aérienne, ce produit ne peut pas être appliqué à l'aide d'un équipement d'application par voie aérienne.

Assurer une application uniforme en utilisant les marqueurs et/ou le matériel de téléguidage appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation:

NE PAS permettre au pilote de mélanger le produit devant être chargé sur l'avion. Par contre, il est permis de charger le produit prémélangé dans un système fermé. Il est désirable que les

2019-1709
2019-10-28

moyens de communication soient disponibles au pilote à chaque site de traitement au moment de l'application.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter l'équipement de protection décrit dans la section PRÉCAUTIONS de la présente étiquette. Lorsque les manipulateurs/chargeurs utilisent des systèmes fermés pour charger le produit sur l'avion, le manipulateur n'est pas obligé de porter un respirateur approuvé par NIOSH avec un filtre N-95, R-95 ou P-95 pour les produits biologiques. Si l'équipement de protection rencontre les normes minimales, le respirateur/masque doit être disponible pour une utilisation immédiate en cas d'urgence comme un déversement ou un bris d'équipement.

Tout le personnel sur le site doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs doivent être lavés avant d'être utilisés. Le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés en cas de contamination.

Mises en garde propres au produit:

Lire l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir ce contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-800-323-9597 ou obtenez des conseils techniques du distributeur ou de votre conseiller agricole provincial ou de votre représentant en foresterie. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences et/ou être conforme aux sections usages en application aérienne et les doses de la présente étiquette.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE :

En terme de gestion de la résistance, prendre note que le larvicide biologique VectoBac 200G contient un insecticide du Groupe 11. Toute population d'insectes peut renfermer ou former des insectes naturellement résistants au larvicide biologique VectoBac 200G et à d'autres insecticides du groupe 11. Les individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides:

- Dans la mesure du possible, alterner larvicide biologique VectoBac 200G ou tout insecticide du même groupe 11 avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes insectes nuisibles au champ.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations d'insectes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précises, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre

2019-1709
2019-10-28

recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.

- **Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Valent BioSciences LLC au 1-800-323-9597.**